

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	20 (1990)
Heft:	12
Rubrik:	Les bons tuyaux de la police : à l'heure du recensement fédéral qui sonne à votre porte?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.-P. GRETENAND
**LES BONS
 TUYAUX
 DE LA POLICE**

Sous mille et un prétextes on sonnera à votre porte. Il s'agira quelquefois d'un représentant tenace, d'un démarcheur pour un produit miracle sensé révolutionner votre vie ménagère ou de porteurs de la bonne nouvelle. Qu'importe!

Le métier du porte-à-porte est bien ingrat et suppose une bonne dose de persévérance. Vous aussi allez devoir puiser en vous une infinie patience contre ces vendeurs de savonnettes ou d'assurances qui, bien souvent, vous dérangent mal à propos.

— Je suis déjà assuré contre tout, disait une de mes connaissances, la seule qui me manque est une assurance contre les casse-pieds... On doit cependant convenir que ces visites sur le pas de porte se passent généralement bien et ne donnent pas lieu à conflit.

Cependant, vous devez le noter dans un petit coin de votre mémoire: elles servent quelquefois de prétexte à des gens mal intentionnés pour s'introduire chez vous.

Fausses démonstratrices

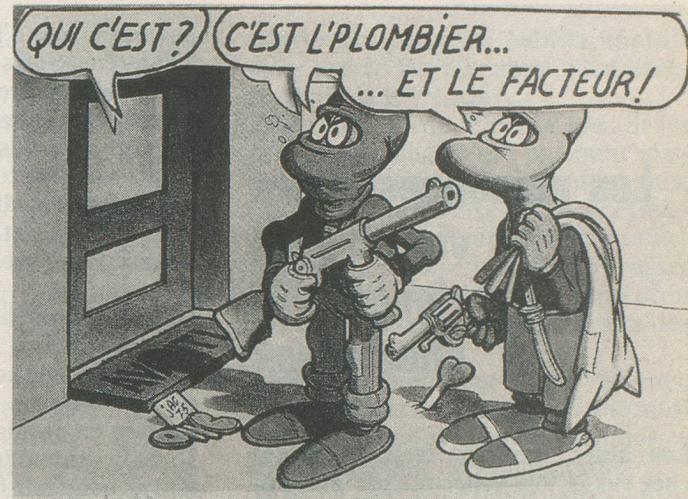
Plusieurs cas récents datant de l'été dernier méritent que l'on s'y arrête. Le

A l'heure du recensement fédéral qui sonne à votre porte?

schéma de ces vols est invariablement identique. Il met en scène une soi-disant démonstratrice d'un nouveau produit de nettoyage de grandes coopératives suisses (Coop ou Migros) qui, vous devez le savoir impérativement, ne pratiquent jamais le démarchage à domicile en vue de promouvoir ces marchandises. L'astuce utilisée habituellement dans ces séances de démonstration est la mise en place d'un drap ou de tout autre paravent qui permettra à la voleuse de disposer d'un écran protecteur vous masquant la vue au moment où elle partira à la recherche de vos économies. Dans un des cas connus, un drap avait été disposé contre la porte vitrée de la cuisine. Après le départ de la démonstratrice, la victime imprudente (une nonagénaire) n'avait pu que constater qu'un tiroir de son secrétaire avait été forcé et que son AVS s'était envolée.

Vrais enquêteurs

Au moment où paraissent ces lignes, le recensement fédéral 1990 battra son plein. Les dates officielles courront du 23 novembre au 11 décembre. Pendant cette période, des enquêteurs se rendent auprès de la population munis d'une «liste de contrôle» (docu-



ment fédéral) dont l'en-tête de la première page contient sa légitimation. A savoir, le nom de l'agent(e) recenseur, sa photographie ainsi que l'estampille du sceau de l'autorité communale compétente. Dite autorité peut varier selon les cas; il peut s'agir du greffe communal, d'une direction de police, voire encore du contrôle de l'habitant. La personne recevant la visite d'un agent recenseur est en droit de lui demander la production de sa légitimation. En cas de doute il lui est toujours possible de téléphoner à l'autorité communale compétente en vue d'obtenir confirmation de l'identité de l'enquêteur. Dans les grandes villes telles que Lausanne et Genève des numéros spéciaux sont

mis à disposition du public.

Pour Lausanne, il s'agit du numéro 021/311 13 60 et pour les habitants de Genève-Ville du numéro 022/29 59 49.

Mise en garde

Comme il n'est pas exclu que ces opérations ne donnent l'idée à quelque malandrin d'utiliser le prétexte du recensement pour se faire admettre dans votre logis, nous aimerais vous suggérer cette once de méfiance que vous devriez toujours avoir à l'esprit. Elle vous permettra de détecter les situations équivoques et de prendre les devants.

J.-P. C.
 Chargé de prévention
 Police cant. vaudoise

Réparations de montres et pendules
 Pour les fêtes, jolis choix de bijoux

Jean Mardini
 HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Av. Fraisse 7 - 1006 Lausanne - Tél. 021/26 31 67

